

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Comptabilité (Abrégée) applicable aux collectivités territoriales uniques
moins de 3 500 habitants, : MAIRIE DE TALLENDE 63425 - (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21630425300018

POSTE COMPTABLE : SGC CLERMONT METROPOLE ET AMENDES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	28
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	46
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	47
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	50
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	51
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	52
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	53
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	54
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	55

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I -- INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
	I
	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1544

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	641.72

Informations financières – ratios	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	860.53
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1068.97
3 Dépenses d'équipement brut / population	1066.71
4 Encours de dette / population (2) (3)	
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	114.64
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024
 Reçu en préfecture le 04/04/2024
 Publié le **04 AVR. 2024**
 ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

**I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
			(2)	
TOTAL DU BUDGET	1 636 818,37	1 895 496,93	682 452,66	941 131,22
Investissement	615 274,01	621 903,30 (3)	261 653,06	268 282,35
Fonctionnement	1 021 544,36	1 273 593,63 (4)	420 799,60	672 848,87

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses	Recettes	Solde (B)		
I + II	81 200,00	0,00	B1	-81 200,00
I	81 200,00	0,00	B2	-81 200,00
II	0,00	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	859 931,22
Investissement	187 082,35
Fonctionnement	672 848,87

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
 (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 81 200,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	35 900,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	3 300,00
21	Immobilisations corporelles (3)	42 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

04 AVR. 2024

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 989 300,00	1 802 217,65
+			

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	81 200,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	268 282,35
=			

	Total de la section d'investissement (2)	2 070 500,00	2 070 500,00
--	---	---------------------	---------------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 650 488,00	1 247 639,13
+			

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	402 848,87
=			

	Total de la section de fonctionnement (3)	1 650 488,00	1 650 488,00
--	--	---------------------	---------------------

	TOTAL DU BUDGET (4)	3 720 988,00	3 720 988,00
--	----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	153 129,60	35 900,00	0,00	4 100,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	64 662,16	3 300,00	0,00	106 700,00	110 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	419 651,24	42 000,00	0,00	192 000,00	234 000,00
22	immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	200 000,00	0,00	0,00	1 455 000,00	1 455 000,00
Total des dépenses d'équipement		837 443,00	81 200,00	0,00	1 757 800,00	1 839 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 700,00	0,00	0,00	91 500,00	91 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		100 700,00	0,00	0,00	91 500,00	91 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		938 143,00	81 200,00	0,00	1 849 300,00	1 930 500,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	10 000,00		0,00	140 000,00	140 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		10 000,00		0,00	140 000,00	140 000,00

TOTAL	948 143,00	81 200,00	0,00	1 989 300,00	2 070 500,00
--------------	-------------------	------------------	-------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 070 500,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II

C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 128,00	0,00	0,00	2 128,00	2 128,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 128,00	0,00	0,00	1 002 128,00	1 002 128,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	95 752,00	0,00	0,00	68 255,52	68 255,52
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	190 000,00	0,00	0,00	270 000,00	270 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 226,78	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		297 978,78	0,00	0,00	338 255,52	338 255,52
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		300 106,78	0,00	0,00	1 340 383,52	1 340 383,52

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	356 957,13		0,00	300 484,13	300 484,13
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	19 426,03		0,00	21 350,00	21 350,00
041	Opérations patrimoniales (10)	10 000,00		0,00	140 000,00	140 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		386 383,16		0,00	461 834,13	461 834,13

TOTAL	686 489,94	0,00	0,00	1 802 217,65	1 802 217,65
--------------	-------------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	268 282,35
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 070 500,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

321 834,13

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024
Reçu en préfecture le 04/04/2024
Publié le **04 AVR. 2024** *S/LO*
ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	399 500,84	0,00	0,00	443 897,87	443 897,87
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	565 000,00	0,00	0,00	623 369,00	623 369,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	199 990,00	0,00	0,00	231 200,00	231 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 164 490,84	0,00	0,00	1 298 466,87	1 298 466,87
66	Charges financières	13 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	187,00	187,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 177 490,84	0,00	0,00	1 328 653,87	1 328 653,87
+						
023	Virement à la section d'investissement (4)	356 957,13		0,00	300 484,13	300 484,13
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	19 426,03		0,00	21 350,00	21 350,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		376 383,16		0,00	321 834,13	321 834,13
=						
TOTAL		1 553 874,00	0,00	0,00	1 650 488,00	1 650 488,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						1 650 488,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	30 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	64 340,00	0,00	0,00	74 670,00	74 670,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	75 607,00	0,00	0,00	117 107,00	117 107,00
731	Fiscalité locale	730 486,00	0,00	0,00	846 938,00	846 938,00
74	Dotations et participations (3)	223 813,00	0,00	0,00	189 219,00	189 219,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	8 825,00	0,00	0,00	9 700,13	9 700,13
Total des recettes de gestion courante		1 133 071,00	0,00	0,00	1 247 634,13	1 247 634,13
76	Produits financiers	3,40	0,00	0,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 133 074,40	0,00	0,00	1 247 639,13	1 247 639,13

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 133 074,40	0,00	0,00	1 247 639,13	1 247 639,13
--------------	---------------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	402 848,87
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 650 488,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	321 834,13
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – DEPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	91 500,00	0,00	91 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	40 000,00	0,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	110 000,00	0,00	110 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	234 000,00	0,00	234 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 455 000,00	140 000,00	1 595 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 930 500,00	140 000,00	2 070 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 070 500,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	443 897,87		443 897,87
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	623 369,00		623 369,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	231 200,00	0,00	231 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	30 000,00	0,00	30 000,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	187,00	21 350,00	21 537,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		300 484,13	300 484,13
Dépenses de fonctionnement – Total		1 328 653,87	321 834,13	1 650 488,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 650 488,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

04 AVR. 2024

S/LO

ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorité financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	68 255,52	0,00	68 255,52
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 128,00	0,00	2 128,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	140 000,00	140 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		21 350,00	21 350,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		300 484,13	300 484,13
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 070 383,52	461 834,13	1 532 217,65

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	268 282,35
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	270 000,00
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 070 500,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	10 000,00		10 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	74 670,00		74 670,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	117 107,00		117 107,00
731	Fiscalité locale	846 938,00		846 938,00
74	Dotations et participations (8)	189 219,00		189 219,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	9 700,13	0,00	9 700,13
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 247 639,13	0,00	1 247 639,13

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	402 848,87
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 650 488,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	948 143,00	81 200,00	0,00	0,00	1 989 300,00	0,00	1 989 300,00	2 070 500,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	153 129,60	35 900,00	0,00	0,00	4 100,00	0,00	4 100,00	40 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	64 662,16	3 300,00	0,00	0,00	106 700,00	0,00	106 700,00	110 000,00
21 Immobilisations corporelles	419 651,24	42 000,00	0,00	0,00	192 000,00	0,00	192 000,00	234 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	200 000,00	0,00	0,00	0,00	1 455 000,00	0,00	1 455 000,00	1 455 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	837 443,00	81 200,00	0,00	0,00	1 757 800,00	0,00	1 757 800,00	1 839 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	100 700,00	0,00	0,00	0,00	91 500,00	0,00	91 500,00	91 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	100 700,00	0,00	0,00	0,00	91 500,00	0,00	91 500,00	91 500,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	938 143,00	81 200,00	0,00	0,00	1 849 300,00	0,00	1 849 300,00	1 930 500,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
Total des dépenses d'ordre	10 000,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								
Total des dépenses d'investissement cumulées								
								2 070 500,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2024


Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le 04 AVR 2024
 D-063-216304253-20240403-06-2024-BF

(1) Voir état HB pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024
Reçu en préfecture le 04/04/2024
Publié le 04 AVR. 2024 
ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - RECETTES

III
A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	496 489,94	0,00	0,00	1 532 217,65	1 532 217,65
018 RSA	0,00		0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	2 128,00		0,00	2 128,00	2 128,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00		0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 128,00	0,00	0,00	1 002 128,00	1 002 128,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	95 752,00		0,00	68 255,52	68 255,52
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00		0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00		0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00		0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00		0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00		0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	12 226,78		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	107 978,78	0,00	0,00	68 255,52	68 255,52
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	110 106,78	0,00	0,00	1 070 383,52	1 070 383,52
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	356 957,13		0,00	300 484,13	300 484,13
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	19 426,03		0,00	21 350,00	21 350,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	10 000,00		0,00	140 000,00	140 000,00
Total des recettes d'ordre	386 383,16		0,00	461 834,13	461 834,13
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					268 217,65
Affectation au compte 1068 (8)					270 000,00
Total des recettes d'investissement cumulées					2 070 517,65

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le 06/04/2024
ID: 0633216304253-20240403-06-2024-00

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

04 AVR 2024

ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	948 143,00	81 200,00	0,00	0,00	1 989 300,00	0,00	1 989 300,00	2 070 500,00
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	153 129,60	35 900,00	0,00	0,00	4 100,00	0,00	4 100,00	40 000,00
203	153 129,60	35 900,00		0,00	4 100,00	0,00	4 100,00	40 000,00
204	64 662,16	3 300,00	0,00	0,00	106 700,00	0,00	106 700,00	110 000,00
204182	64 662,16	3 300,00		0,00	106 700,00	0,00	106 700,00	110 000,00
21	419 651,24	42 000,00	0,00	0,00	192 000,00	0,00	192 000,00	234 000,00
2111	57 951,24	0,00		0,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2131	39 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	21 000,00	0,00		0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2151	120 000,00	0,00		0,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
2152	2 500,00	0,00		0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
21538	44 000,00	42 000,00		0,00	116 000,00	0,00	116 000,00	158 000,00
2157	77 000,00	0,00		0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2158	18 000,00	0,00		0,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
2181	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	3 000,00	0,00		0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2184	9 000,00	0,00		0,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2188	23 000,00	0,00		0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	200 000,00	0,00	0,00	0,00	1 455 000,00	0,00	1 455 000,00	1 455 000,00
231	200 000,00	0,00		0,00	1 455 000,00	0,00	1 455 000,00	1 455 000,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	837 443,00	81 200,00	0,00	0,00	1 757 800,00	0,00	1 757 800,00	1 839 000,00
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2024
 Reçu en préfecture le 04/04/2024
 Publiée le 04 AVR 2024
 ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

04 AVR 2024
S/LO

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
16	100 700,00	0,00		0,00	91 500,00		91 500,00	91 500,00
1641	94 364,87	0,00		0,00	85 350,00		85 350,00	85 350,00
165	700,00	0,00		0,00	500,00		500,00	500,00
1681	5 635,13	0,00		0,00	5 650,00		5 650,00	5 650,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	100 700,00	0,00	0,00	0,00	91 500,00	0,00	91 500,00	91 500,00
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	938 143,00	81 200,00	0,00	0,00	1 849 300,00	0,00	1 849 300,00	1 930 500,00
040	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	10 000,00			0,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00
231	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	10 000,00			0,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état HB pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024
 Reçu en préfecture le 04/04/2024
 Publié le 04 AVR. 2024
 ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024
Reçu en préfecture le 04/04/2024
Publié le 04 AVR. 2024
ID: 063-216304253-20240403-06_2024-BF

S2LO

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024
 Reçu en préfecture le 04/04/2024

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	496 489,94	0,00	0,00	1 532 217,65	1 532 217,65
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	2 128,00	0,00	0,00	2 128,00	2 128,00
1322 Subv. non transf. Régions	2 128,00	0,00	0,00	2 128,00	2 128,00
1348 Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 128,00	0,00	0,00	1 002 128,00	1 002 128,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	95 752,00	0,00	0,00	68 255,52	68 255,52
10222 FCTVA	45 752,00	0,00	0,00	28 255,52	28 255,52
10226 Taxe d'aménagement	50 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	12 226,78	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	107 978,78	0,00	0,00	68 255,52	68 255,52
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	110 106,78	0,00	0,00	1 070 383,52	1 070 383,52
021 Virement de la section de fonctionnement	356 957,13			300 484,13	300 484,13
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	19 426,03			21 350,00	21 350,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00
2156 Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00			0,00	0,00
2157 Matériel et outillage technique	0,00			0,00	0,00
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00			0,00	0,00
28041511 Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	120,00			120,00	120,00
28041512 Subv. Grpt : Bâtiments, installations	463,00			463,00	463,00
2804182 Autres org pub - Bât. et installations	18 843,03			20 767,00	20 767,00
041 Opérations patrimoniales (9)	10 000,00			140 000,00	140 000,00
203 Frais d'études, recherche, développement	10 000,00			140 000,00	140 000,00

MAIRIE DE TALLENDE 63425 - - PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
Total des recettes d'ordre	386 383,16	I	0,00	II 461 834,13	III = I + II 461 834,13

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le 04 AVR. 2024

ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF



III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE - AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	1 553 874,00	0,00	0,00	0,00	1 650 488,00	0,00	1 650 488,00	1 650 488,00
011	Charges à caractère général (3)	399 500,84	0,00	0,00	0,00	443 897,87	0,00	443 897,87	443 897,87
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	565 000,00	0,00	0,00	0,00	623 369,00	0,00	623 369,00	623 369,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	199 990,00	0,00	0,00	0,00	231 200,00	0,00	231 200,00	231 200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 164 490,84	0,00	0,00	0,00	1 298 466,87	0,00	1 298 466,87	1 298 466,87
66	Charges financières	13 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	187,00	0,00	187,00	187,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	13 000,00	0,00	0,00	0,00	30 187,00	0,00	30 187,00	30 187,00
	Total des dépenses réelles	1 177 490,84	0,00	0,00	0,00	1 328 653,87	0,00	1 328 653,87	1 328 653,87
023	Virement à la section d'investissement	356 957,13				300 484,13		300 484,13	300 484,13
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	19 426,03				21 350,00		21 350,00	21 350,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00				0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	376 383,16				321 834,13		321 834,13	321 834,13
	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées								1 650 488,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le 04 AVR 2024
ID: 063-216304253-20240403-06_2024-BF

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le 04 AVR. 2024

ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

S²LO

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 133 074,40	0,00	0,00	1 247 639,13	1 247 639,13
013	Atténuations de charges (2)	30 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	64 340,00	0,00	0,00	74 670,00	74 670,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	75 607,00	0,00	0,00	117 107,00	117 107,00
731	Fiscalité locale	730 486,00	0,00	0,00	846 938,00	846 938,00
74	Dotations et participations (2)	223 813,00	0,00	0,00	189 219,00	189 219,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	8 825,00	0,00	0,00	9 700,13	9 700,13
	Total des recettes de gestion des services	1 133 071,00	0,00	0,00	1 247 634,13	1 247 634,13
76	Produits financiers	3,40	0,00	0,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3,40	0,00	0,00	5,00	5,00
	Total des recettes réelles	1 133 074,40	0,00	0,00	1 247 639,13	1 247 639,13
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

402 848,87

Total des recettes de fonctionnement cumulées

1 650 488,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

04 AVR. 2024

D : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 553 874,00	0,00	0,00	0,00	1 650 488,00	0,00	1 650 488,00	1 650 488,00
011	Charges à caractère général (4)	399 500,84	0,00	0,00	0,00	443 897,87	0,00	443 897,87	443 897,87
60611	Eau et assainissement	3 000,00	0,00		0,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
60612	Énergie - Électricité	130 000,00	0,00		0,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
60622	Carburants	4 500,00	0,00		0,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60623	Alimentation	3 500,00	0,00		0,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	0,00		0,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	4 200,00	0,00		0,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 000,00	0,00		0,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		0,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	0,00		0,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	0,00		0,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6067	Fournitures scolaires	7 000,00	0,00		0,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00		0,00	20 523,00	0,00	20 523,00	20 523,00
611	Contrats de prestations de services	4 500,00	0,00		0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
613	Locations	4 100,00	0,00		0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	15 000,00	0,00		0,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	0,00		0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	8 500,00	0,00		0,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	12 000,00	0,00		0,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	0,00		0,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
61551	Entretien matériel roulant	4 500,00	0,00		0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6156	Maintenance	16 000,00	0,00		0,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6161	Multirisques	9 000,00	0,00		0,00	10 200,00	0,00	10 200,00	10 200,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		0,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
618	Divers	43 390,84	0,00		0,00	55 574,87	0,00	55 574,87	55 574,87
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	5 310,00	0,00		0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	16 000,00	0,00		0,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	2 000,00	0,00		0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
625	Déplacements et missions	4 300,00	0,00		0,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	8 400,00	0,00		0,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00		0,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	700,00	0,00		0,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2024
Reçu en préfecture le 04/04/2024
Publié le 04/04/2024
ID 063-216304253-20240403-06-2024-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	10 000,00	0,00		0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6288	Autres services extérieurs	56 000,00	0,00		0,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	3 500,00	0,00		0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	565 000,00	0,00		0,00	623 369,00		623 369,00	623 369,00
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	0,00		0,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	5 800,00	0,00		0,00	5 500,00		5 500,00	5 500,00
6411	Personnel titulaire	300 000,00	0,00		0,00	310 000,00		310 000,00	310 000,00
6413	Personnel non titulaire	42 000,00	0,00		0,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
64168	Autres emplois aidés	9 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	179 200,00	0,00		0,00	202 000,00		202 000,00	202 000,00
6470	Autres charges sociales	3 000,00	0,00		0,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
648	Autres charges de personnel	20 400,00	0,00		0,00	42 869,00		42 869,00	42 869,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	199 990,00	0,00		0,00	231 200,00		231 200,00	231 200,00
65311	Indemnités de fonction	61 000,00	0,00		0,00	61 000,00		61 000,00	61 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	0,00		0,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	60,00	0,00		0,00	60,00		60,00	60,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 525,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6553	Service d'incendie	42 088,00	0,00		0,00	44 140,00		44 140,00	44 140,00
65568	Autres contributions	6 000,00	0,00		0,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		0,00	28 000,00		28 000,00	28 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	32 000,00	0,00		0,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00
657362	Subv.Fonct. BA/régies	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	12 000,00	0,00		0,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	39 317,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses de gestion des services		1 164 490,84	0,00	0,00	0,00	1 298 466,87	0,00	1 298 466,87	1 298 466,87
66	Charges financières	13 000,00	0,00		0,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 000,00	0,00		0,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	187,00		187,00	187,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			0,00	187,00		187,00	187,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		13 000,00	0,00	0,00	0,00	30 187,00		30 187,00	30 187,00
Total des dépenses réelles		1 177 490,84	0,00	0,00	0,00	1 328 653,87	0,00	1 328 653,87	1 328 653,87
023	Virement à la section d'investissement	356 957,13			0,00	300 484,13		300 484,13	300 484,13
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	19 426,03			0,00	21 350,00		21 350,00	21 350,00
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	19 426,03			0,00	21 350,00		21 350,00	21 350,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		376 383,16			0,00	321 834,13		321 834,13	321 834,13

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

04 AVR. 2024

ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

04 AVR. 2024

52/0

ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
	TOTAL	1 133 074,40	0,00	0,00	1 247 639,13	1 247 639,13
013	Atténuations de charges (3)	30 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	64 340,00	0,00	0,00	74 670,00	74 670,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	340,00	0,00	0,00	170,00	170,00
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7032	Stationnement et location voie publique	4 000,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	60 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	75 607,00	0,00	0,00	117 107,00	117 107,00
73211	Atribution de compensation	71 500,00	0,00	0,00	73 000,00	73 000,00
73221	FNGIR	4 107,00	0,00	0,00	4 107,00	4 107,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
731	Fiscalité locale	730 486,00	0,00	0,00	846 938,00	846 938,00
73111	Impôts directs locaux	709 486,00	0,00	0,00	824 538,00	824 538,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	21 000,00	0,00	0,00	22 400,00	22 400,00
74	Dotations et participations (3)	223 813,00	0,00	0,00	189 219,00	189 219,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	122 692,00	0,00	0,00	122 000,00	122 000,00
741121	DSR des communes	24 038,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
741127	DNP des communes	35 119,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	250,00	250,00
744	FCTVA	1 900,00	0,00	0,00	4 600,00	4 600,00
74718	Autres participations Etat	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	3 524,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
74836	Atrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	2 869,00	2 869,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	8 825,00	0,00	0,00	9 700,13	9 700,13
752	Revenus des immeubles	6 125,00	0,00	0,00	7 000,13	7 000,13
7588	Autres produits divers gestion courante	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	2 700,00	2 700,00
	Total des recettes de gestion des services	1 133 071,00	0,00	0,00	1 247 634,13	1 247 634,13
76	Produits financiers	3,40	0,00	0,00	5,00	5,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le 06/04/2024
063-216304253-20240403-06-2024-12510

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7688	Autres	3,40	0,00	0,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 133 074,40	0,00	0,00	1 247 639,13	1 247 639,13
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état +B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

04 AVR. 2024

ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 632 540,51										
1641 Emprunts en euros (total)					1 632 540,51										
0000207256-20	CREDIT AGRICOLE	25/10/2018		15/01/2019	250 000,00	F			1,850	0,000	EUROS	A	C	N	A-1
00004253916	CREDIT AGRICOLE	24/11/2022		30/11/2022	22 540,51	F			0,000	0,000	EUROS	A	C	N	A-1
00998560533	CREDIT AGRICOLE	03/10/2005		03/01/2006	100 000,00	V			3,550	0,000	EUROS	T	X	N	A-1
00999637856	CREDIT AGRICOLE	19/11/2004		19/02/2005	100 000,00	V			3,970	0,000	EUROS	T	X	N	A-1
00999653841	CREDIT AGRICOLE	10/06/2004		10/11/2004	150 000,00	V			3,930	0,000	EUROS	T	X	N	A-1
00999999381	CREDIT AGRICOLE	06/12/2005		06/03/2006	50 000,00	V			3,770	0,000	EUROS	T	X	N	A-1
070381	CREDIT AGRICOLE	21/12/2007		15/01/2008	450 000,00	F			4,125	0,000	EUROS	T	X	N	A-1
1323846-19	CREDIT AGRICOLE	30/06/2016		15/02/2017	400 000,00	F			1,850	0,000	EUROS	A	C	N	A-1
2795833-21	CREDIT AGRICOLE	08/01/2020		15/02/2020	60 000,00	F			0,540	0,000	EUROS	T	X	N	A-1
6255075679501	CREDIT MUTUEL	28/02/2012		28/02/2012	50 000,00	V			4,150	0,000	EUROS	T	X	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										

Envoyé en préfecture le 04/04/2024
 Reçu en préfecture le 04/04/2024
 Publié le 04 AVR. 2024
 ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

Envoyé en préfecture le 04/04/2024
 Reçu en préfecture le 04/04/2024
 Publié le 04 AVR. 2024
 ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périod- cité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 632 540,51									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice			Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICONE de l'exercice
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	ICONE de l'exercice		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		631 912,18					104 391,92	11 524,16		0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		631 912,18					104 391,92	11 524,16		0,00	0,00
00002207258-20	N	0,00	A-1	187 500,00	14,05	F		1,850	12 500,00	3 488,75		0,00	0,00
00004253916	N	0,00	A-1	11 270,25	1,92	F		0,000	5 635,13	0,00		0,00	0,00
00999566553	N	0,00	A-1	13 291,83	1,76	V		5,151	5 401,29	386,38		0,00	0,00
00999637856	N	0,00	A-1	9 719,29	0,88	V		3,518	9 719,29	144,14		0,00	0,00
009996653841	N	0,00	A-1	8 187,38	0,61	V		4,347	8 187,38	107,57		0,00	0,00
00999999381	N	0,00	A-1	5 943,27	1,93	V		4,413	2 704,34	184,27		0,00	0,00
070381	N	0,00	A-1	90 000,00	3,79	F		4,125	30 911,17	1 673,68		0,00	0,00
1323846-19	N	0,00	A-1	260 000,00	12,13	F		1,850	20 000,00	4 810,00		0,00	0,00
2795833-21	N	0,00	A-1	35 000,00	5,88	F		0,540	6 000,00	190,36		0,00	0,00
6255073679501	N	0,00	A-1	10 000,16	2,91	V		4,150	3 333,32	579,01		0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00			0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00			0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00			0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00			0,00	

Envoyé en préfecture le 04/04/2024
Reçu en préfecture le 04/04/2024
Publié le 04 AVR. 2024
ID : 063-216304253-20240403-06-2024-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture 7 O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		631 912,18					104 391,92	11 524,16	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

04 AVR. 2024

ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF



ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV – ANNEXES

IV
B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indice zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Écarts d'indices hors zone euro	Écarts d'indices hors zone euro	Autres indices		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tornasol)	Nombre de produits	10	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	631 912,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							

Envoyé en préfecture le 04/04/2024
 Reçu en préfecture le 04/04/2024
 Publiée le 04 AVR. 2024
 ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500 €	14/12/2021
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	Subventions comptabilisées aux comptes 204 pour un montant supérieur à 1500 €	30
L	Subventions comptabilisées aux comptes 204 pour un montant inférieur à 1500 €	1

Envoyé en préfecture le 04/04/2024
 Reçu en préfecture le 04/04/2024
 Publié le **04 AVR. 2024**
 ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétablisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

04 AVR. 2024

ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	1,00	9,00	7,00	1,00	8,00
Adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de service polyvalent	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

063-216304253-20240403-06_2024-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		14,00	1,00	15,00	11,00	1,00	12,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité. Les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

04 AVR. 2024

ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent de service polyvalent	C	TECH	366	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	TECH	366	0,00	332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique,

URE : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activités pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement temporaire d'activités pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat à durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-14 : Remplacement temporaire d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Remplacement temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-8-6° : Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326, 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1, 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.

333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'étus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

04 AVR. 2024


ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Mond Arverne Communauté			0.00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024 Reçu en préfecture le 04/04/2024 Publié le ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF	
---	---

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	268 282,35
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-81 200,00	-81 200,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	270 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	270 000,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	91 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	390 089,65
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	569 089,65

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

04 AVR. 2024

IV – ANNEXES

**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES**

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	91 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	91 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	85 350,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	5 650,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES
ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 390 089,65
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	68 255,52
10222	FCTVA	0,00	28 255,52
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	40 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		0,00	321 834,13
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	120,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	463,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	20 767,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	300 484,13

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	1 704 000,00	2,74	42,71	1,10	727 778,00	1,17
TFPNB	31 300,00	0,00	91,28	1,10	28 571,00	1,09
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 834 100,00	1,07			771 505,00	0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

04 AVR. 2024

ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES :

Pour : 17

Contre : 1

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/03/2024

Présenté par BRUN Eric (1),

A Tallende, le 03/04/2024

Délibéré par l'assemblée du conseil municipal(2), réunie en session ordinaire

A Tallende, le 03/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante du conseil municipal (2),(3).

BONNET Philippe	
BRUN Eric	
CHABERT Delphine	
CHARREIRE Cécile	
CLERMONT Max	
COPINEAU Caroline	
DUBOS Stéphane	
HELBERT Jean-Luc	
LAMY Odile	
MARCHAT Patrick	
PORTRAT Marie-Laure	
VERNHES Frédéric	

Certifié exécutoire par BRUN Eric (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/04/2024, et de la publication le 04/04/2024

A Tallende, le 04/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le 04 AVR. 2024

ID : 063-216304253-20240403-06_2024-BF

MAIRIE DE TALLENDE 63425 - - PRINCIPAL - BP - 2024



V - ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

V

A

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES :

Pour : 17

Contre : 1

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/03/2024

Présenté par BRUN Eric (1),
A Tallende, le 03/04/2024



Délibéré par l'assemblée du conseil municipal(2), réunie en session ordinaire
A Tallende, le 03/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante du conseil municipal (2),(3).

BONNET Philippe	
BRUN Eric	
CHABERT Delphine	
CHARREIRE Cécile	
CLERMONT Max	
COPINEAU Caroline	
DUBOS Stéphane	
HELBERT Jean-Luc	
LAMY Odile	
MARCHAT Patrick	
PORTRAT Marie-Laure	
VERNHES Frédéric	

Certifié exécutoire par BRUN Eric (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/04/2024, et de la publication le 04/04/2024

A Tallende, le 04/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



